

Les langues étrangères s'invitent dans le berceau

Six crèches bilingues sont implantées dans le Maine-et-Loire. Bientôt huit. A Mûrs-Érigné, onze enfants, âgés de 4 mois à 3 ans, baignent dans la langue de Shakespeare au quotidien.

Reportage

Lorsqu'on pousse la porte de la micro-crèche des Petits Kiwis, à Mûrs-Érigné, la célèbre comptine anglaise *The wheels on the bus* se fait entendre. Marianne Alary, la gestionnaire de l'établissement, pousse la chansonnette à Lisa, 7 mois : « **The babies on the bus go wah wah wah, all through the town.** » Dans le coin bébés, Adeline Haudebault, éducatrice de jeunes enfants et référente technique, est entourée de Darent, 4 mois, le benjamin, et Clara, 14 mois. Entre ces trois-là, tous les échanges se font en français. Mais plus loin, Marianne poursuit dans la langue de Shakespeare : « **Let me looking for your dummy** », dit-elle à Lisa.

Développer des compétences

Dans cette micro-crèche bilingue, ouverte en septembre 2016, l'anglais et le français se croisent tout au long de la journée. « **Un à deux professionnels parlent constamment la langue étrangère, même quand ils s'adressent aux collègues qui eux, leur répondent en français,** détaille Marianne Alary. **C'est quand ils sont en immersion que les enfants apprennent.** »

Onze bambins, âgés de 4 mois à 3 ans, sont accueillis dans cette crèche portée par les valeurs des médecins Emmi Pikler et Maria Montessori, qui préconisent la motricité libre, le respect du rythme de l'enfant, l'autonomie... Ici, les petits s'approprient les objets, les activités, l'espace, à leur manière, sans interdit.

« Un enfant n'est pas programmé »

« **Nous les observons et regardons comment ils réagissent** », défend Marianne Alary. Jean-Baptiste Vienne, papa de Soline, 18 mois, a privilégié la structure pour « **son projet. Le bilinguisme est intéressant au même titre que la musique, car il éveille au son** », s'enthousiasme-t-il. Et comme la musique, il facilite l'apprentissage (*lire ci-contre*).



Laure Meignant, à gauche, assistante petite enfance bilingue, et Marianne Alary, gestionnaire de la micro-crèche, ont tissé des partenariats avec la bibliothèque anglophone, celle de Mûrs-Érigné, et Kids & us, à Angers.

Marianne Alary a eu l'idée de cette structure après avoir passé 18 mois en Australie et en Nouvelle-Zélande. « **J'ai été, pendant dix ans, animatrice à la bibliothèque anglophone. A l'étranger, nous avons découvert un autre monde** », soutient-elle. « **Le soir, nous alternons des lectures en français, puis en anglais. Quand je suis seul avec ma fille, je parle essentiellement anglais** », précise Jean-Baptiste Vienne. « **Nous avons avant tout des couples franco-français qui cherchent un mode de garde** », nuance Marianne

Alary, qui a enrichi son parcours d'un CAP petite enfance. Si, à la maison, le français reprend le dessus, qu'importe. « **Sensibiliser les petits à une langue, c'est leur permettre de développer de meilleures compétences. Peu importe si cela est mobilisé en dehors de la crèche. Ce qui est acquis est acquis, et les choses reviendront dès lors que les enfants seront en âge** », assure la gestionnaire.

En septembre 2017, la micro-crèche privée a enregistré 37 demandes pour... 4 places ! Contrairement à une structure publique, si elle est encouragée par la collectivité, elle

n'est pas subventionnée, ce qui échelette le panier moyen entre 1 000 et 1 300 € (aides non déduites).

À la rentrée prochaine, un second établissement ouvrira à Saint-Melaine-sur-Aubance. Les ingrédients seront les mêmes, et d'autres viendront peut-être s'y ajouter, car l'équipe est curieuse.

Depuis quelques semaines, c'est à la langue des signes que sont sensibilisés les plus petits. « **Un moyen supplémentaire de communiquer avec Soline** », se réjouit son papa.

6 C'est le nombre de crèches bilingues aujourd'hui implantées dans le Maine-et-Loire : le Monde & Petits, à Angers ; Petit'Home, à Trélazé, Avrillé et Saint-Lambert-la-Potherie ; Les P'tits Trotteurs, au Lion-d'Angers ; et les Petits Kiwis, à Mûrs-Érigné. Une seconde crèche les Petits Kiwis ouvrira en septembre, à Saint-Melaine-sur-Aubance, et une micro-crèche bilingue Montessori ouvrira le 14 mai, à Angers.

« Ce ne doit pas s'adresser qu'à une élite »

Entretien

Delphine Guedat-Bittighoffer, enseignante-chercheuse en sciences du langage à l'Université d'Angers.



Quels sont les bienfaits du bilinguisme précoce ?

Ils sont reconnus et multiples. D'abord, il a été démontré que les enfants très jeunes sont susceptibles d'avoir plus de facilités à parvenir à la maîtrise du système phonétique de la langue.

De 0 à 6 mois, ils perçoivent les sonorités de toutes les langues. Mais, dès 12 mois, ces capacités déclinent. Ensuite, les enfants ont moins d'anxiété par rapport à l'apprentissage. Il est plus facile de s'exprimer à cet âge-là. Ils ne redoutent pas le regard des autres, n'ont pas peur de faire des erreurs, n'adoptent pas des stratégies de fuite ou d'évitement.

Dans l'apprentissage des langues, les interactions sont fondamentales. Le chercheur canadien Jim Cummins a montré que les langues sont interdépendantes. Ainsi, ce que les petits apprennent dans une langue, ils peuvent le mettre au service d'une autre.

Pendant longtemps, on a pensé que tout était cloisonné, or, tout s'interpénètre. Le fait de manier plusieurs langues, dès la naissance, active également d'autres aptitudes cognitives, comme l'attention ou la mémoire. Plus généralement, le bilinguisme a une influence positive sur le développement éducatif des enfants : cognitif, émotionnel, culturel, un rapport différent à l'altérité...

Mais tout cela n'est valable que si l'apprentissage s'inscrit dans la durée et que si les conditions de celui-ci offrent une exposition riche, abondante et continue à la langue.

Le bilinguisme n'a pourtant pas toujours été bien vu ?

Autrefois, l'institution scolaire disait qu'il était synonyme de surcharge cognitive. On croyait alors que cela allait créer des interférences sur la

langue première. L'idée était de dire qu'il fallait d'abord apprendre correctement le français pour éviter toute confusion.

Aujourd'hui, il y a un consensus pour dire que le bilinguisme a beaucoup de bienfaits sur le développement de l'enfant. Mais sur l'adulte aussi ! Plus on est jeune, mieux c'est, c'est vrai. Mais les adultes ont des capacités que les enfants n'ont pas, et inversement. Il ne faut pas tomber dans l'idéologie.

On parle ici de bilinguisme français-anglais, mais cela est valable à toutes autres langues ?

Bien sûr. Et je regrette d'ailleurs la valorisation exclusive des langues à valeurs économiques, comme l'anglais. Elle est très valorisée dans la société, mais il en existe des centaines d'autres !

Des associations travaillent à la création de ressources multilingues, au développement d'une éducation plurilingue et interculturelle, c'est le cas de l'Association famille langues cultures (Afalac), au Mans (Sarthe), ou de Dulala, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). L'Europe s'est d'ailleurs positionnée pour développer le plurilinguisme et mettre en valeur toutes les langues des enfants à l'école.

Je travaille auprès de jeunes allophones qui ont des répertoires langagiers incroyables mais qui sont aujourd'hui dévalorisés. Il est important de ne pas aggraver les inégalités déjà existantes au sein du système scolaire et de ne pas réserver le bilinguisme à une élite, celui-ci doit pouvoir s'adresser à tous les enfants.

Le Maine-et-Loire en bref

Des faucheurs volontaires angevins au tribunal

Cette affaire des faucheurs volontaires, anti-OGM, s'est déroulée en novembre 2016. 67 membres, dont cinq Angevins, ont détruit deux parcelles de colza près de Dijon (Bourgogne). Ils ont ensuite investi les locaux de l'entreprise Dijon Céréales où ils ont déversé des sacs de soja, et « **constaté la présence de stocks de bidons d'herbicide** », d'après le collectif.

« **Les faucheurs volontaires d'OGM du Maine-et-Loire sont d'autant plus concernés par ce procès car cinq d'entre eux ont participé à cette action, et trois, deux hommes et une femme, sont appelés à comparaître à Dijon** », indique Brieg Moisan, pour le collectif angevin qui

compte quinze membres.

Ils seront jugés le 5 et 6 avril au tribunal de grande instance de Dijon. Mais, « **les 67 faucheurs volontaires sont solidaires, et tous demandent à comparaître. On attend de voir comment ça va se passer** ».

À noter que ce mouvement national, créé en 2008, veut alerter sur « **la non-transparence de cultures en France** », « **le non-respect du principe de précaution** », et souhaite « **l'arrêt des cultures rendues tolérantes à un herbicide** ».

Le collectif angevin, lui, continue à faire des actions occasionnellement dans les jardineries et les grandes surfaces.

Patrice Brault s'insurge contre la taxe sur les carburants

Patrice Brault, conseiller municipal à Cholet, conseiller départemental de Cholet 1 et président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Maine-et-Loire, monte au créneau, après l'augmentation de la taxe sur les carburants, entrée en application au début du mois de janvier 2018.

« **L'augmentation récente de 7,6 centimes par litre a des incidences non négligeables sur le parc des quelque 600 véhicules et engins destinés à la sécurité de nos concitoyens, expose-t-il dans un communiqué. Il est étonnant que les parlementaires ne s'élèvent**

pas contre cette mesure qui pénalise encore plus le fonctionnement des SDIS, le dernier service public de proximité au service de tous nos territoires, notamment ruraux. »

Pour Patrice Brault, l'idéal serait une « **exonération totale de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)** ». À la clé : « **280 000 €** », hors taxes d'économies. « **Mais, déplore l'élu, le gouvernement reste sourd aux appels dans ce sens.** » Et de conclure : « **Si les secours ont un coût, une vie sauvée n'a pas de prix. Mais encore faut-il nous en laisser les moyens, à défaut de nous en donner.** »

Département : un nouvel appel à projets sportifs

Le Département lance un appel à projets sportifs.

Les clubs amateurs et professionnels, les comités et acteurs institutionnels ont jusqu'au 10 juillet pour adresser leur candidature à la mission Sport du Département, avec en

ligne de mire les Jeux olympiques de Paris 2024.

Les dossiers de candidature et cahiers des charges seront disponibles sur le site du Département à partir, du mercredi 4 avril.

Challenge Trails Anjou

**Dimanche 15 avril 2018
Bécon-les-Granits (49)**

Venez participer à la 3ème épreuve du petit challenge sur 15 km.

Toutes les infos sur : ouest-france.fr/angers

En partenariat avec

Festival du 1^{er} roman et des Littératures contemporaines

Du 12 au 15 avril 2018 à LAVAL

Parrainé par Lydie Salvayre. 45 écrivains invités. Cafés littéraires, lectures, spectacle, salon du livre, exposition, film, journée professionnelle, rencontres scolaires.

Entrée libre et gratuite.

Toute la programmation sur : www.lecture-en-tete.fr

En partenariat avec

ANGERS - QUINTÉ DE TROT

MERCREDI 4 AVRIL 2018 - 12h30

COURSE DE TROT AVEC LES JOUEURS

SÉANCE DEDICACES

GRAND TIRAGE AU SORT SPÉCIAL SCO

6€ / ADULTE GRATUIT JUSQU'À 10 ANS

SOCIÉTÉ DES COURSES D'ANGERS
Chemin de la Chabotais, BP 33
49017 ANGERS cedex 02

02 41 37 07 57
www.hippodrome-angers.fr